

ASHLEY IMMOBILIER

HONORAIRES DE TRANSACTION

A la charge du vendeur pour les biens à usage d'habitation

Dans le cadre d'un mandat de recherche : les honoraires sont exclusivement à la charge de l'acquéreur

PRIX DE VENTE HONORAIRES INCLUS	HONORAIRES MAXIMUM
De 1€ à 20 000€	Montant forfaitaire TTC de 4 000€
De 20 001€ à 40 000€	Montant forfaitaire TTC de 5 000€
De 40 001€ à 60 000€	Montant forfaitaire TTC de 6 000€
De 60 001€ à 80 000€	Montant forfaitaire TTC de 7 600€
De 80 001€ à 100 000€	Montant forfaitaire TTC de 9 000€
De 100 001€ à 120 000€	Montant forfaitaire TTC de 10 200€
De 120 001€ à 140 000€	Montant forfaitaire TTC de 11 200€
De 140 001€ à 160 000€	Montant forfaitaire TTC de 12 000€
De 160 001€ à 180 000€	Montant forfaitaire TTC de 12 600€
De 180 001€ à 200 000€	Montant forfaitaire TTC de 13 000€
De 200 001€ à 220 000€	Montant forfaitaire TTC de 13 500€
De 220 001€ à 240 000€	Montant forfaitaire TTC de 14 400€
De 240 001€ à 260 000€	Montant forfaitaire TTC de 14 800€
De 260 001€ à 280 000€	Montant forfaitaire TTC de 15 400€
De 280 001€ à 300 000€	Montant forfaitaire TTC de 16 500€
De 300 001€ à 320 000€	Montant forfaitaire TTC de 17 300€
De 320 001€ à 340 000€	Montant forfaitaire TTC de 17 600€
De 340 001€ à 360 000€	Montant forfaitaire TTC de 18 000€
De 360 001€ à 380 000€	Montant forfaitaire TTC de 19 000€
De 380 001€ à 400 000€	Montant forfaitaire TTC de 20 000€
De 400 001€ et au-delà :	4.5%

HONORAIRES DE TRANSACTION

A la charge du vendeur pour les terrains et garages

10% maximum avec un minimum de 4 000€ TTC

HONORAIRES DE TRANSACTION

A la charge du vendeur pour les murs commerciaux

8% HT* maximum avec un minimum de 6 000€ TTC

* En sus, TVA applicable au taux en vigueur du lieu de la situation de l'immeuble, taux de 20% en métropole

AVIS DE VALEUR SANS INTENTION DE VENTE AU SEIN DE NOTRE AGENCE

Rayon de 20 kms autour de l'agence : 99€ TTC

Au-delà d'un rayon de 20 kms : 129€ TTC

Au-delà d'un rayon de 40kms : 159€ TTC

Honoraires applicables au 17 janvier 2024

HONORAIRES DE LOCATION

TACHES EFFECTUÉES	HONORAIRES ET CHARGES
Visite / constitution de dossier / Rédaction du bail	- 5€/m ² à la charge du locataire - 5€/m ² à la charge du bailleur
Etats des lieux	Maximum 3€/m ² à la charge du locataire et du bailleur
Entremise	80€ à la charge du bailleur

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE

6% HT soit 7,2% TTC des sommes encaissées (Loyer + charges)